

Tournoi de pré-sélection Equipe de France 2024

Afin de déterminer le nom des boxeurs français les plus à même de participer aux épreuves qualificatives pour les prochains Jeux Olympiques à Paris, la Fédération française de boxe (FF Boxe) a souhaité organiser un tournoi interne permettant de placer sur le même pied d'égalité l'ensemble des participants.

Cet Open, également ouvert aux boxeurs professionnels, se fera selon la réglementation internationale amateur et sera organisée du 03 au 05 Février 2023 à Asnières (92).

La formule adoptée est celle du « round robin », jugée moins aléatoire que la formule à élimination directe. Elle consistera ainsi à opposer chacun des participants à tous les autres.

Pour des raisons organisationnelles, le nombre de participants par catégorie de poids est limité à 4 (soit 3 combats en 3 jours).

Seules les catégories de poids olympiques seront ouvertes à savoir :

Hommes	Femmes
- de 51 kg	- de 50 kg
- de 57 kg	- de 54 kg
- de 63,5 kg	- de 57 kg
- de 71 kg	- de 60 kg
- de 80 kg	- de 66 kg
- de 92 kg	- de 75 kg
+ de 92 kg	

Le choix des 4 représentants par catégorie de poids et par genre sera effectué par le Comité de Sélection de la FF Boxe lors de sa réunion prévue le 19 décembre prochain en se basant sur les différents critères énumérés ci-après. Un ou une remplaçante pourra être désigné en cas de forfait d'un ou d'une sélectionnée.

Composition du Comité de sélection :

- Président de la Fédération Française de Boxe
- Directeur Technique National
- Responsable de la cellule d'optimisation de la Performance
- Entraîneurs nationaux des collectifs élites hommes & femmes

A l'issue de cette compétition, un classement sera établi en fonction des résultats obtenus et le boxeur classé n°1 de sa catégorie de poids sera automatiquement sélectionné¹ pour participer aux Jeux Européens de Cracovie (du 22 juin au 02 juillet 2023), première épreuve qualificative pour les Jeux Olympiques de 2024.

¹ Sous réserve qu'il/elle suive l'intégralité du programme de préparation établi par la DTN.

Conditions et critères de participation

Le mode de sélection prévoit un certain nombre de critères non optionnels qu'il faudra absolument tous remplir pour prétendre à être retenu pour prendre part au tournoi de pré-sélection.

1) Critères administratifs

✓ Âge (Basé selon la réglementation internationale de l'IBA) : Obligation d'être né(e) entre le 1^{er} Janvier 1984 et le 31 Décembre 2005.

Et

✓ Nationalité : être français au 18 Décembre 2022 (veille de la réunion de la commission de sélection) et posséder un passeport en cours de validité.

Et

✓ Licence fédérale : être licencié chez les amateurs pour la saison 2022/23, chez les professionnels pour la saison 2022 et s'engager à l'être pour l'année 2023.

Et

✓ Ne pas faire l'objet d'une suspension pour dopage ou tout autre motif

Et

✓ Médical : être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2022 pour les sportifs en liste et de ses examens médicaux pour les professionnels.

Et

✓ Obligation de s'engager contractuellement à se consacrer pleinement au projet olympique et à suivre le programme établi par la DTN dans son intégralité dans l'hypothèse où les boxeurs seraient classés n°1 ou n°2. Cela sous-entend l'absence de participation à des combats professionnels entre le 1^{er} Février 2023 et le 31 Août 2024.²

2) Critères sportifs

✓ Avoir démontré sa capacité à faire le poids dans la catégorie olympique souhaitée au cours des 6 derniers mois.

Et

✓ Être ou avoir été inscrit(e) sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau dans la catégorie « Relève », « Sénior » ou « Elite » au cours des 6 dernières années.

Et

✓ Avoir été champion ou vice-champion de France Sénior Amateur au cours des 10 dernières années.

NB : Le champion de France Sénior amateur 2022/23 de chaque catégorie olympique sera retenu d'office.

Et

✓ Avoir été sélectionné(e) pour participer à une compétition internationale de référence chez les amateurs au cours des 6 dernières années parmi la liste ci-dessous :

- Championnats du monde Juniors

² En cas de qualification olympique obtenue lors des Jeux Européens, la participation à un combat professionnel pourrait être possible au cours du 2^{ème} semestre 2023 après accord de la DTN.

- Jeux Olympiques de la Jeunesse
- Championnats d'Europe des moins de 22 ans
- Championnats d'Europe Elites
- Championnats du monde Elites
- Jeux Européens
- Jeux Olympiques

Le Palmarès international sera étudié pour départager les éventuels candidats remplissant l'ensemble de ces critères. En cas d'égalité, les décisions rendues à l'issue des confrontations directes serviront d'ultime critère.

- ✓ Chaque boxeur se présentant à l'épreuve de sélection s'engage à être disponible pour suivre l'intégralité du programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée (JO de Paris) et à compléter la fiche d'engagement ci-jointe.

Les demandes d'inscription doivent parvenir par **voie postale** à la FF Boxe (cf : adresse ci-dessous), **le 18 décembre 2022 (minuit) au plus tard**.

Fédération française de boxe
Direction Technique Nationale
14, Rue Scandicci – Tour Essor
93508 Pantin Cedex

Tout forfait non signalé à la FF Boxe dans un délai de 15 jours avant le tournoi (sauf accident ou maladie justifié par un certificat médical) sera sanctionné par une amende de 200€ par forfait et impliquera que l'athlète soit retiré des compétitions nationales et internationales sur les 3 mois qui suivent le tournoi.

Le DTN est garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

La prise en charge des dépenses engendrées par la compétition (déplacements, hébergement/restauration) ainsi que les réservations hôtelières sont du ressort des clubs.

Un certificat de non grossesse sera réclamé aux filles participantes lors de la 1^{ère} visite médicale.

TOURNOI DE PRE-SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2024

Bulletin individuel d'engagement

Le boxeur ou la boxeuse :

.....

NOM et Prénom

Né(e) le :

Licence BA

Licence Professionnelle

Licence n°

--	--	--	--	--	--	--	--

1 lettre et 7 chiffres

Club :

Entraîneur / téléphone :

Adresse Email:

Déclare :

- posséder la nationalité française et être en possession d'un passeport français en cours de validité.
- ne pas faire l'objet d'une quelconque suspension en date du 19 Décembre 2022.
- s'engager à ne pas participer à des combats professionnels entre le 1^{er} Février 2023 et le 31 Août 2024 (sauf accord préalable de la DTN).
- s'engager à suivre l'intégralité du programme de préparation établi par la DTN jusqu'aux JO de Paris.
- être disponible du **02/02/23 au 05/02/23** pour participer au Tournoi de pré-sélection.
- avoir pris connaissance des critères et conditions de participation et en accepter les conditions.
- présenter sa candidature pour participer en

–

--	--

KG

Date de l'engagement :

Signature de l'athlète

Signature de l'entraîneur

A renvoyer à la Fédération française de boxe par voie postale avant le 18 décembre 2022 (minuit)